

**FONCTION ET SIGNIFICATION
DES PRINCIPAUX CHANTS
DE LA LITURGIE**

II. - Le Kyrie eleison

Ecrivant à son disciple Timothée pour lui transmettre ses consignes apostoliques, saint Paul s'exprime ainsi au sujet de la prière liturgique : « Je recommande donc, avant tout, qu'on fasse des demandes, des prières, des supplications, des actions de grâces pour tous les hommes, pour les rois et tous les dépositaires de l'autorité, afin que nous puissions mener une vie calme et paisible en toute piété et dignité » (I Tim. 2, 1-2).

Ce conseil ne fait qu'expliciter pour la communauté liturgique l'enseignement du Seigneur sur la prière instante et persévérente que l'on fait en son Nom : « Demandez et l'on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira » (Lc 11, 9). « Tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai » (Jn 14, 13). Aussi l'Eglise n'a cessé d'être fidèle à ce précepte de la prière de supplication. Depuis toujours elle a rempli sa liturgie d'intercessions et de demandes à toutes ses intentions universelles ou particulières, pour ses chefs, pour chacun de ses membres, pour les incroyants.

La prière des fidèles

Dès que nous pouvons saisir les premiers linéaments du culte chrétien, nous y trouvons, à sa place, la prière d'intercession. Elle remplit déjà un rôle organique dans le déroulement de la célébration. Dans l'évocation la plus ancienne de la messe, due à saint Justin (vers 150), après les lectures de l'Ecriture et l'exhortation du président, tous se lèvent et prient ensemble à haute voix, pour eux-mêmes et pour tous les autres chrétiens du monde. Cette prière commune se termine par le baiser de paix et on apporte le pain et le vin pour l'eucharistie (Apol. 67, 5 et 65, 1-3).

Aux 4^e-5^e siècles, cette prière apparaît comme un rite important de la messe. Après que les fidèles ont écouté la Parole de Dieu dans les lectures de la Bible et lui ont répondu dans un acte de foi collectif par la psalmodie responsoriale, vient le moment de la supplication pour que la Bonne Nouvelle annoncée à l'Eglise serve au salut de tous. On prie d'abord pour les différentes catégories d'hommes qui sont venus au début de l'office mais qui, n'étant pas encore aptes à l'eucharistie, sont renvoyés dès qu'on a prié pour eux : simples auditeurs ou sympathisants, catéchumènes, pénitents, etc... Ensuite les fidèles ou initiés restent entre eux et prolongent leur prière aux intentions de toute l'Eglise : sa hiérarchie, son clergé, ses catégories diverses (religieux, foyers, enfants, les autorités civiles, et surtout les membres souffrants de l'Eglise et les absents).

Cette « prière des fidèles » fait ainsi le lien entre les deux parties de la messe, liturgie de la Parole et liturgie eucharistique.

Sa forme litanique

La prière d'intercession collective a emprunté universellement et comme spontanément la forme litanique : un ministre formule l'intention ; tous supplient par l'adjonction d'une brève formule. La formulation de la prière semble avoir été d'abord le rôle du président lui-même, à quoi tous répondaient par *Amen*. L'invitation à la prière pouvait être suivie d'un moment de prière silencieuse des fidèles, qui, dans les temps de pénitence, se faisait à genoux. Cette disposition s'est parfaitement conservée dans les *prières catholiques* du vendredi saint. Par la suite, la proclamation (*prædicatio*) des intentions fut généralement confiée au diacre, et la réponse des fidèles devint fréquemment, sous l'influence de l'église grecque, *Kyrie eleison*, Seigneur ayez pitié, cri qui résonne à travers toute la Bible et spécialement les psaumes.

Le chant de Kyrie dans la messe romaine

La prière des fidèles entre les lectures et l'eucharistie semble avoir disparu assez tôt de la messe romaine (1), alors qu'elle s'est étalée au contraire dans toutes les liturgies orientales avec les nombreuses litanies si caractéristiques. Mais cette disparition a eu une compensation partielle dans la litanie du Kyrie qui s'est introduite comme un élément constitutif du rite d'entrée. Après la procession d'entrée, toute la communauté supplie avant que le président ne conclue ce rite d'ouverture par la collecte.

Originellement, chaque *Kyrie eleison* et *Christe eleison* n'était que la réponse à une intention proposée par le diacre. Mais dès le temps de saint Grégoire le Grand, le souci d'abréger eut pour effet de réduire ces intentions et plus tard, peut-être sous l'influence

(1) Le pape Gélase (fin v^e siècle), en introduisant la litanie du Kyrie au début de la messe aurait causé ou compensé cette disparition. On a émis l'hypothèse que l'*Oremus* du début de notre offertoire, invitation à la prière qui n'est suivie d'aucun effet, aurait marqué la place ancienne de ce rite (?). Les prières catholiques du vendredi saint en conserveraient une formulation antique.

Cependant, ce moment important de la prière des fidèles dans la liturgie a laissé un vestige dans les prières du prône (*prædictio* = proclamation des intentions de prière) qui, depuis le moyen âge, furent faites par le célébrant après l'évangile, dans des formulaires réglés par les évêques. Leur abandon pur et simple serait fort regrettable à une époque où les formes du culte retrouvent leur signification liturgique et pastorale. Il conviendrait plutôt de leur conserver toute leur valeur pour que les fidèles soient associés activement à toutes les intentions de l'Eglise et à celles de leur communauté.

A la messe chantée, au lieu de débiter de la chaire avant le sermon, un formulaire désuet devant les fidèles assis et distraits, le célébrant pourrait, après l'homélie, et avant de monter entonner le credo, se rendre au pied de l'autel, et proclamer les intentions de prières auxquelles tous répondraient debout. A la messe lue, on peut, durant l'offertoire, exécuter une telle prière d'intercession.

On aura tout avantage à s'inspirer pour ces prières des formulaires conservés dans les coutumes locales ou inspirés de la même tradition qui remonte à une haute antiquité. De ces derniers on trouvera plusieurs exemples à la fin du livre *Invitatoires* (éd. CPL) recommandé par plusieurs Ordinaires pour leurs diocèses. Voir aussi les fiches B 4, B 18, B 19, B 20.

Les intentions universelles de l'Eglise pourront être suivies des intentions particulières de la communauté (malades, gens dans l'épreuve, défunt) ou plus actuelles (calamités et grandes affaires mondiales, nationales ou locales), intentions qui seront mieux placées là qu'aux *memento* du canon qu'il faut éviter de surcharger pour ne pas couper le mouvement de la grande prière eucharistique.

A la messe lue, on peut utiliser une telle forme de prière durant le début de l'offertoire.

d'un symbolisme trinitaire, le nombre des invocations se fixera à trois fois trois Kyrie-Christe-Kyrie.

Autant qu'on en puisse juger, les mélodies anciennes du Kyrie conservaient, par leur simplicité, le caractère d'une réponse litanique (type : Kyrie XVI, recommandé par l'*Instruction sur la musique sacrée*). Au cours du moyen âge, le Kyrie fut compris comme un tout se suffisant à lui-même et se chargea de mélodies plus ornées.

L'exécution du kyrie

L'usage à la messe chantée est d'exécuter le Kyrie à deux chœurs alternants. Cette exécution trouve tout son sens dans une communauté homogène, pratiquant habituellement le chant à deux chœurs. Pour les paroisses, il sera souvent plus pratique de faire alterner la chorale et l'assemblée.

Cependant, l'alternance binaire sur une pièce de constitution ternaire ne laisse pas d'être étrange. Pratiquement, elle oblige le deuxième chœur, qui est souvent l'assemblée, à commencer le premier Christe, ce qui présente une difficulté quand la mélodie change. L'alternance à deux chœurs ne semblant pas prescriptive (les messes polyphoniques ne s'y sont pas conformées) il est à la fois plus pratique et plus logique de pratiquer une alternance ternaire : 1^o Kyrie : solo ; 2^o Kyrie : schola ; 3^o Kyrie : assemblée ; et de même pour les trois Christe et les trois derniers Kyrie. Cette manière de faire est particulièrement agréable si la mélodie est simple et brève. En outre la participation de l'assemblée, qui a déjà entendu deux fois ce qu'elle doit reprendre, est facilitée. Enfin le sentiment de prière intense propre à la litanie est accru par cette triple répétition graduée (2).

Il est certainement dans l'esprit de l'Eglise que les fidèles donnent à leur supplication du Kyrie un objet et qu'ils puissent

(2) En observant qu'un certain nombre de pièces du Kyriale Vatican présentent sur le mot *eleison* une formule terminale invariable pour les neuf invocations (par exemple Kyrie, VIII, XI, XVII, etc...), on a aussi imaginé une exécution responsoriale : un soliste ou la schola chante le début variable sur le mot *Kyrie* et tous reprennent la finale invariable *eleison*. Cette manière de faire présente indubitablement des avantages pratiques et peut être utilisée en certains cas de grands rassemblements ou pour faire apprendre une nouvelle mélodie. Mais on ne peut guère la justifier liturgiquement et son usage habituel risque de devenir monotone.

y prier aux grandes intentions catholiques. A la messe chantée, il est facile de faire précéder le chant d'une monition qui rappelle quelque intention d'Eglise adaptée. Dans le cas de l'exécution ternaire exposée plus haut, il est encore possible, avant l'intonation du soliste, de donner une indication pour chacune des trois séries : Kyrie, Christe, Kyrie. A la messe lue, on peut encore rendre au Kyrie une vraie forme litanique dans une succession d'intentions chantées et de réponse commune ; ce qui peut éventuellement tenir lieu aussi de chant d'entrée.

Le répertoire

La musique d'un Kyrie se rapprochera d'autant plus du caractère liturgique de cette pièce, qu'elle fera mieux sentir sa nature de prière litanique. Le début des litanies des saints en donne le type. Les Kyrie XVI et XVIII répondent tout à fait à cette fonction de supplication, ou encore cet admirable Kyrie de la vieille liturgie gallicane dont la mélodie pourrait bien venir d'Orient et qui apparaît aussi « inusable » que le sanctus férial (3) :



Le Kyrie étant par essence une prière du peuple, il est contre-indiqué de choisir pour cette pièce des morceaux qui ne peuvent être exécutés que par la seule chorale. En revanche, c'est une des pièces de la messe où l'alliance du chant de la foule et d'une polyphonie serait la plus facile et la plus naturelle (qu'on songe aux litanies de la liturgie slave, ou à certains chants noirs de type litanique spontanément polyphoniques) (4).

**

(3) Ont été choisies sur ces principes les pièces qui se trouvent dans les recueils *Messes frères* (Ed. CPL) et *Kyriale liturgique pour l'Assemblée* (Ed. Schola Cantorum). Voir aussi les pièces présentées dans EqC 11, p. 14-17.

(4) Il serait à souhaiter que les compositeurs contemporains mettent ici leur art au service des besoins actuels de l'Eglise, comme il en fut à tous les siècles passés, pour créer des œuvres utilisant toutes les ressources possibles d'un culte et d'un art vivant.

« Dans tous vos besoins, présentez à Dieu vos demandes par la prière et la supplication, mêlée d'actions de grâces », recommande saint Paul (Phil. 4, 6). L'assemblée par excellence des chrétiens, la messe, est aussi le lieu privilégié de cette double forme de la prière chrétienne : la messe est essentiellement eucharistie, action de grâces au Père du Christ et des sauvés. Mais Dieu veut que nous lui demandions la grâce qu'il nous destine, et c'est pourquoi l'Eglise réunie prie intensément, dans la certitude d'être exaucée, pour le salut du monde. Supplication et action de grâces, couple dont deux chants de la messe nous sont le signe : le *Kyrie eleison* et la préface eucharistique.

J. GELINEAU, s. j.



AVEC LES ENFANTS

Le Kyrie eleison ainsi que les réponses aux prières de forme litanique sont traditionnellement dans la liturgie le chant par excellence des enfants. De nombreux documents anciens nous parlent du chant des enfants sur le Kyrie eleison. La pèlerine espagnole Ethérie qui visita Jérusalem au début du 5^e siècle, a été frappée par leurs voix durant l'office du soir quotidien, ou Lucernaire, au moment de la prière d'intercession : « Chaque fois que le diacre prononce un nom, il y a toujours une foule d'enfants qui répondent : *Kyrie eleison*, comme nous disons, nous : *Ayez pitié, Seigneur*, et leurs voix font un bruit extraordinaire ». Dans ce chant facile de la communauté où ils pouvaient s'en donner à cœur joie, leurs voix claires et perçantes devaient remplir toute l'église. Ce témoignage n'est pas isolé. Les *Constitutions Apostoliques* notent que tous répondent à la prière des fidèles, mais surtout les enfants. En Gaule, aux 6^e-7^e siècles, au début de la messe, trois enfants chantent le Kyrie eleison.

A la messe, c'est bien encore au Kyrie, pourvu que la mélodie en soit simple, qu'il est le plus facile de faire intervenir une schola d'enfants. Et chaque fois qu'on utilise des prières de forme litanique, tous les enfants de l'assemblée doivent pouvoir s'y joindre à plein cœur, supplication de voix innocentes parmi un peuple de pécheurs.

J. G.